

Balaruc-le-Vieux | Balaruc-les-Bains
Frontignan | Gigean | Marseillan
Mireval | Sète | Vic-la-Gardiolo

N° 32 septembre 2015

notreAGGLO

magazine de Thau agglo

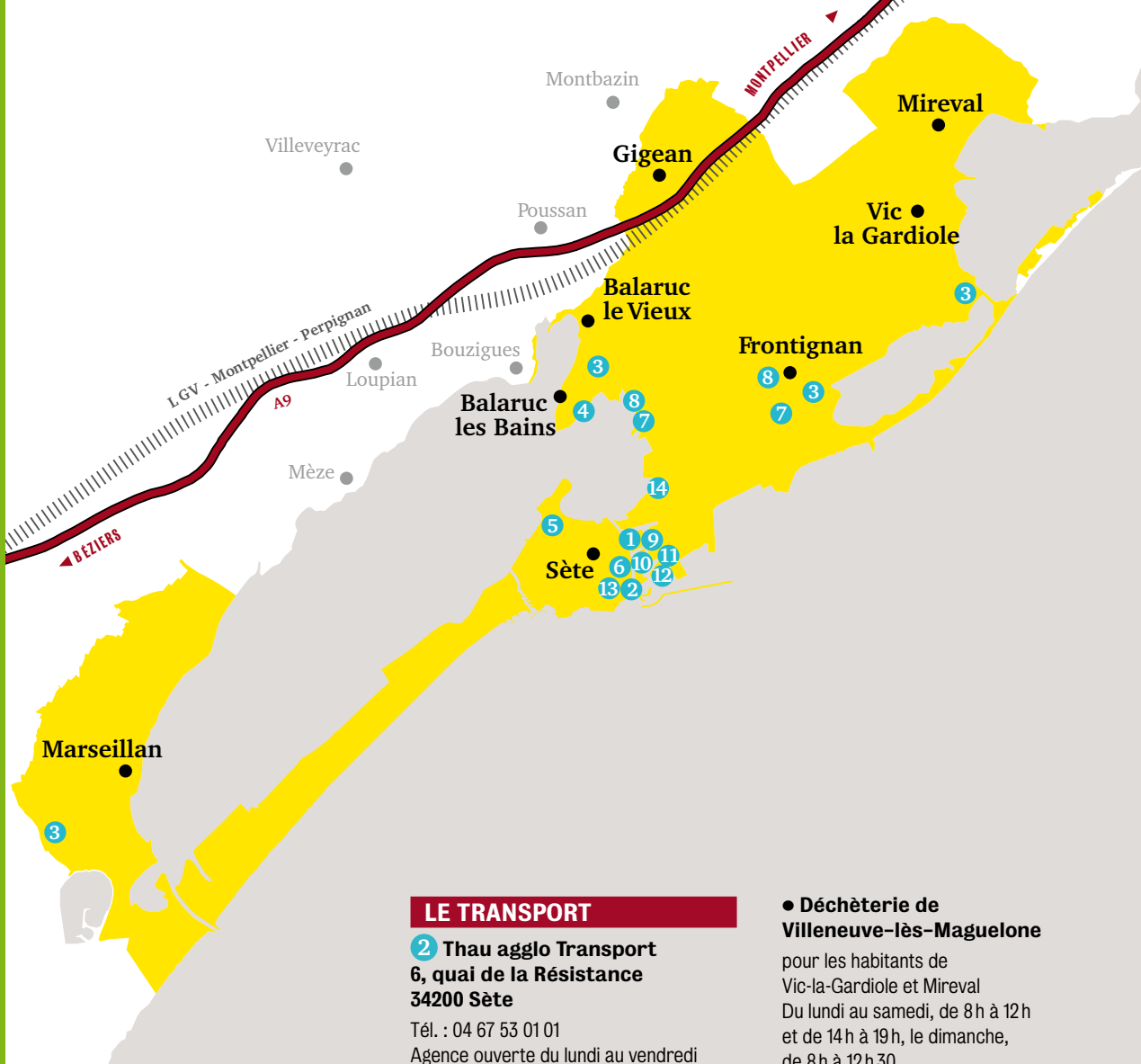
**Un nouveau
contrat de ville**
p. 6

**Les médiathèques
rénovées**
p. 16

DOSSIER P. 12

**Réseau de bus :
un service
amélioré**





L'HABITAT

8 PIG

(hors centre ancien de Sète)
Cabinet Urbain au 04 99 52 97 92
Permanences à Balaruc-les-Bains
(Espace Louise Michel, rue des Écoles)
et à Frontignan (Maison de la Solidarité,
avenue Jean-Moulin).
pigthauagglo@urbanis.fr
pigthau.aideshabitat.fr

9 OPAH RU

Permanences à la Maison de l'Habitat
à Sète : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ
(Accès : 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr

10 ADIL

(Association Départementale
d'Information sur le Logement)
Permanences à Sète (Maison
de l'Habitat, 17 rue Pierre Sépard)
et à Frontignan (7 rue des Raffineries)
Tél. : 04 67 555 555 (tapez 2)
contact.adil34@orange.fr
www.adil34.org

11 • Compagnons batisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.org
www.compagnonsbatisseurs.org

12 • Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains
et Frontignan sur RDV au 04 67 13 80 94.
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

13 Boutique du logement

Permanences dans les locaux
du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc, à Sète
Tel. 04 67 74 35 05

FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

14 • Fourrière Auto

Parc Aquatechnique
33 rue de Copenhague – 34200 Sète
Tél. : 04 67 48 45 11
Accueil du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30,
le samedi de 9 h à 12 h.

• Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi »
34750 Villeneuve-lès-Maguelone
Tél. : 04 67 27 55 37
Tous les jours (sauf fériés) de 9 h à 17 h.

LE TRANSPORT

2 Thau agglo Transport 6, quai de la Résistance 34200 Sète

Tél. : 04 67 53 01 01
Agence ouverte du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h.

• Déchèterie de Villeneuve-lès-Maguelone

pour les habitants de
Vic-la-Gardiole et Mireval
Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 19 h, le dimanche,
de 8 h à 12 h 30.

LA CULTURE

4 Jardin antique méditerranéen

(fermé du 17 novembre à mars)
Rue des Pioch – 34540 Balaruc-les-Bains
Tél. : 04 67 46 47 92
jam@thau-agglo.fr
Accès en bus : Ligne 10,
Thau agglo Transport, arrêt « Port »

■ Médiathèques

5 André Malraux à Sète

Bd Pierre-Mendès-France
Tél. : 04 67 51 51 07

6 François Mitterrand à Sète

Bd Danielle Casanova – BP 69
Tél. : 04 67 46 05 06

7 Michel de Montaigne à Frontignan

1 Place du Contr'un
Tél. : 04 99 57 85 00

L'ASSAINISSEMENT

■ Services d'astreinte collectif :

- 0 811 900 500 (Véolia)
Pour les communes de Balaruc-le-Vieux,
Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mireval.
- 0 810 363 363 (SDEI Suez)
Pour les communes de Gigean,
Marseillan, Sète et Vic-la-Gardiole.

■ Assainissement non collectif :

Tél. : 04 67 46 47 48
spanc@thau-agglo.fr

LA SOLIDARITÉ

1 MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

61 quai de Bosc – 34200 Sète
Tél. : 04 67 18 38 02

LA COLLECTE

■ Ambassadeurs du tri :

Tél. : 04 67 46 47 20
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
dechets@thau-agglo.fr

■ Horaires déchèteries de Thau agglo :

Tél. : 04 67 46 47 20

3 Balaruc-les-Bains, Frontignan, Marseillan et Sète

Du lundi au dimanche
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
sauf dimanche après-midi.

• Déchèterie de Montbazin

pour les habitants de Gigean
Du lundi au samedi de 9 h à 17 h,
le dimanche de 9 h à 12 h.

Thau en chiffres

40 000

voyageurs ont pris les
bateaux-bus cet été

Voir page 4

9 000

habitants du territoire
concernés par le Contrat
de Ville

Voir page 7

70 kg

de déchets en moins par
« famille témoin »

Voir page 8

50 M€

investis pour le réseau de
bus pour les 7 ans à venir

Voir page 13

édito



Une rentrée dynamique

C'est souvent l'action sur les transports publics qui font le ciment d'une agglomération et d'un territoire. Mais pour cela, ce service doit répondre à des besoins impérieux de l'ensemble des habitants : éviter aux ménages des dépenses d'un fonctionnement quotidien « tout voiture », donner à chacun l'accès à l'emploi, aux services, aux collèges, aux lycées, d'établissements de santé, centre-ville, aux équipements sportifs et culturels.

Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public voté en juin dernier, notre objectif était clairement défini : offrir un réseau de bus plus étoffé, des itinéraires et des horaires restructurés, un territoire plus accessible et des usagers fidélisés. Dans ce numéro, vous découvrirez toutes les améliorations proposées dans ce sens par la société CarPostal qui gère le réseau depuis le 1^{er} septembre.

À lire également le sujet sur le Contrat de ville de Thau agglo. Signé début juillet par 17 institutions engagées autour d'objectifs communs, cet outil de pilotage de la politique de la ville propose un véritable pacte de confiance pour se donner les moyens de faire face aux lourds défis dans les quartiers prioritaires et diminuer les écarts de développement. Le développement, il en est question également dans l'article sur la présentation de l'aménagement de la Zone d'Activité Commerciale de Balaruc. Projet ambitieux, cette zone doit devenir une vraie destination. Non seulement pour le chaland qui doit pouvoir disposer d'une offre commerciale la plus large possible, mais aussi pour le visiteur qui doit y trouver des restaurants et des hôtels de qualité, des aires de loisirs et de culture et fréquenter le site pour l'agrément.

Notre agglomération avance, se développe, fidèle à ses engagements et malgré un contexte économique difficile et une réduction par l'État de 30 % des dotations, jusque-là accordées aux communes et aux intercommunalités, pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, y compris les plus vitales.

Riche de huit communes aux atouts particuliers et au dynamisme avéré, notre agglomération poursuit en cette rentrée, ses actions ambitieuses, au service d'un territoire et de sa population.

François Commeinhes,
Sénateur-Maire de Sète,
Président de Thau agglo



La Région soutient les projets de l'agglo

François Commeinhes, Président de Thau agglo, était présent à la signature du contrat de plan État-région 2015-2020 entre le Préfet et le Président de région qui s'engage fortement dans plusieurs projets phares du territoire, aussi bien pour le Port de Sète-Frontignan que pour le pôle d'échange multimodal ou l'action en faveur de la culture.

Opération « Montmartre »



Du 9 au 11 octobre, Thau agglo se déplace à Montmartre pour représenter le « Pays de Thau » sur le stand dédié sur le parvis du Sacré Cœur. Pour cette troisième participation, la CCNBT sera partenaire de Thau agglo. Ce stand valorisera les produits suivants, en présence de leurs producteurs : le Domaine de la Plaine (Vic-la-Gardiole – AOC Muscat de Frontignan), la Cave Henri de Richemer (Marseillan – IGP Côtes de Thau), la Cave de Pomerols Hugues de Beauvignac (Mèze – AOC Picpoul de Pinet), le Domaine d'Hondrat (Villeveyrac – AOC Languedoc), les Huitres-Bouzigues.com (Loupian), les Tielles Christian Dassé (Sète) et, pour la première fois, Noilly Prat (Marseillan). Aux côtés de Thau agglo, seront également présents l'Office de Tourisme de Frontignan et, pour la première fois, l'office de Balaruc-les-Bains ainsi que l'office intercommunal de la CCNBT.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 DE THAU AGGLO VIENT DE PARAÎTRE. EN LIGNE SUR WWW.THAU-AGGLO.FR.



Sur mon batôôô

Record battu cet été de la fréquentation du service de bateau-bus. Il a atteint 40 000 voyageurs, soit 18 000 de plus qu'en 2014. Pour rappel, le dernier record avait été atteint l'année dernière avec un pic de 2 200 voyageurs, en plein mois d'août. Cet été, le pic record a été de 3 700. Cette expérimentation, qui avait débuté en 2011 sous le giron de la ville de Sète, rencontre un réel succès. Elle est désormais prise en charge par l'agglo et gratuite ! Elle assure des liaisons quai Riquet/ quai Durand tous les mercredis et les soirs d'estivales, et des liaisons quai Riquet/ quai de la Consigne afin de transporter les festivaliers qui se rendent au théâtre de la mer les soirs de spectacles. Au fil des semaines, des bateaux ont été rajoutés (jusqu'à 5 bateaux) pour assurer la prise en charge des voyageurs dans les meilleures conditions.

L'Île de Thau débarrassée de ses épaves

Une opération de nettoyage « de bateaux-déchets », sur les berges de l'Île de Thau a permis en début d'été d'évacuer des bateaux, abandonnés par leur propriétaire. Thau agglo a fourni les bennes et la ville de Sète, les moyens humains et de manutention. Ce sont ainsi 32 bateaux, considérés comme déchets – c'est à dire à terre, en état d'innavigabilité et sans immatriculation – qui ont été évacués par grue, mis en benne puis compactés... Soit 180 m³ au total. Les épaves ont ensuite été acheminées au centre de tri de Nicollin pour être triées. Et les bois et ferrailles amenés aux recycleurs. La fibre de verre sera pour sa part, enfouie ou incinérée. Le coût de l'opération pour Thau agglo : 2 500 €.



Générali solo

C'est à Sète que se termine en beauté la 20^e édition de course en solitaire, Générali Solo, avec la présence annoncée de plus de 20 skippers. Thau agglo a souhaité être partenaire de cette manifestation dont la dernière épreuve du Championnat de France Elite de Course au Large en solitaire se déroulera dans les eaux du Golfe du Lion. L'agglo souhaite s'impliquer car elle a un vrai rôle à jouer en matière de compétence « voile, plaisance et nautisme », liée au développement du territoire.

Du neuf dans les déchetteries

Les déchetteries de l'agglomération sont actuellement l'objet de travaux d'aménagement et de mise en conformité des réseaux. Après la fermeture de celle de Frontignan jusqu'au 11 septembre, Marseillan le sera à son tour du 14 septembre au 9 octobre, Sète du 21 au 30 septembre et Balaruc-les-Bains du 29 septembre au 21 octobre. Pour permettre la continuité du service, vous pouvez déposer vos déchets dans les autres déchetteries ouvertes au moment de votre démarche.

LE PROCHAIN
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
AURA LIEU
LE 15 OCTOBRE
À THAU AGGLO



Petit déj' eco

C'est cette fois la société Goodyear, sur les hauts de Mireval, qui a accueilli le 3 septembre les entreprises situées sur cette même Zone d'activités économiques. Pilotés par Thau agglomération (gestionnaire des ZAE du territoire), ces petits déj' éco permettent aux entreprises de se connaître entre elles et d'échanger sur des sujets qui leur sont communs. Le prochain petit déj' éco aura lieu à Frontignan, dans la zone La Bordelaise.



À bicyclette...

Thau agglomération encourage les modes de déplacement doux sur son territoire. À cet effet, elle attribue des aides aux familles pour l'acquisition d'un vélo électrique. Des vélos restent disponibles pour 4 communes.

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur www.thau-agglo.fr

LES PERMANENCES ADIL (INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT) ONT REPRIS EN SEPTEMBRE. CONTACT : 04 67 55 55 55



Hippo... campe à Noilly Prat

Devant le vif succès rencontré, l'exposition Hippocampe est prolongée jusqu'au 31 octobre à la Maison Noilly Prat à Marseillan. Deux mois supplémentaires pour (re)découvrir l'exposition et rendre visite à ce petit cheval de mer sur plus de 90 m² d'images, d'activités ludiques ou de vidéos. Une dernière escale sur Thau avant l'itinérance dans toute la France. En prime: l'exposition de photos vues du ciel « Eau vue d'en Haut » est présentée au public à la Maison Noilly Prat aux côtés de l'Hippocampe.

www.cpiebassindethau.fr

À vos clics...

Le Syndicat mixte du bassin de Thau organise la 4^e édition du concours photo Explorathau du septembre au 1^{er} novembre 2015. Depuis 2012, l'opération a rassemblé depuis 2012 près de 600 photographes amateurs ou initiés, d'ici et d'ailleurs. Cette année, le public est invité à photographier le territoire de Thau de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

La participation se fait en ligne sur le site www.concours-explorathausmbt.fr



Le Préfet, Pierre de Bousquet, signe entre François Commeinhes (à droite sur la photo) et Pierre Bouloire (à gauche).

Un nouveau Contrat de ville

Outil de pilotage de la politique de la ville, le Contrat de ville de Thau agglo nouvelle génération a été signé le 3 juillet par 17 institutions, engagées autour d'objectifs communs. Une convention territorialisée présentée par la ville de Frontignan pour lui permettre de mettre en œuvre une gestion de proximité à l'échelon de la commune a été également paraphée.

François Commeinhes, Président de Thau agglo, a salué la mobilisation des acteurs et le travail accompli par tous pour tenir le délai très serré imposé par l'État quant à la finalisation de cette première phase du contrat de ville. Un contrat qui « évoque un véritable pacte de confiance pour se donner les moyens de faire face aux lourds défis relevant de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires » a-t-il déclaré. « Je veux affirmer que nous ferons tout pour diminuer les écarts de développement qui existent entre nos quartiers, pour affirmer au plus haut les belles valeurs républicaines qui sont les nôtres. Celles-là même qui sont le socle du Contrat social théorisé par Jean-Jacques Rousseau ».

Le Contrat de ville : « un pacte de confiance »

Elaboré par 56 institutions au cours de 16 réunions qui ont mobilisé 300 personnes depuis le mois de janvier 2015, ce contrat succède au Contrat urbain de cohésion sociale (C.U.C.S.) et permet de formaliser les engagements pris par l'État, la Région, l'agglomération, les communes et leurs partenaires, au bénéfice des quartiers prioritaires. Il intègre toutes les contributions qui ont été apportées par les partenaires (élus, acteurs institution-



île sud à Sète



Frontignan



île de Thau à Sète

nels, représentants de l'État, nombreux organismes et professionnels œuvrant dans les domaines de l'emploi, la santé, l'aide sociale, l'habitat, l'éducation, la prévention...) et répond aux 3 piliers précisés par la loi : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, développement économique/emploi, ainsi qu'aux axes transversaux proposés : la lutte contre les discriminations et le repli communautaire, l'égalité homme/femme, la question de la jeunesse touchée par le décrochage scolaire, le chômage, la délinquance et les conduites à risques.

La nouveauté par rapport au cadre précédent, c'est que la mise en œuvre de ce contrat va associer les habitants aux décisions, via des conseils citoyens. Les villes de Sète et Frontignan, qui sont les seules à être concernées au sein de l'agglomération, viennent de mettre en place ces conseils de quartier.

Une géographie d'intervention ciblée

« Les nouvelles orientations gouvernementales de la politique de la ville ont voulu simplifier le processus en faisant de la proportion d'habitants à bas revenus le critère unique du plan de zonage » a précisé François Comminhes. Un critère sans doute réducteur, mais qui a le mérite de la clarté. Les quartiers retenus sont l'île de Thau, le centre-ville île Sud à Sète, et le quartier des Deux pins à Frontignan, soit au total, 9 000 personnes (10 % de la population de l'agglomération), certains quartiers dits « vécus », situés en périphérie des quartiers prioritaires, et les quartiers de veille, anciennement prioritaires. Le Contrat de ville va permettre d'accentuer la concentration des crédits alloués, assortie d'une politique de droit commun qui demande aux bailleurs sociaux et à l'ensemble des partenaires public et privés de cibler leurs efforts sur ces périmètres définis. Fonds sociaux européens, crédits de formation, d'insertion..., les financeurs devront s'engager sur des objectifs. En contrepartie, les bailleurs sociaux et les entreprises qui consentiront à œuvrer dans ces quartiers bénéficieront d'exonérations fiscales.

Désormais, les habitants seront directement partie prenante et pourront faire remonter les problématiques jusqu'aux décideurs. Aux avant-postes de l'action, les conseils de quartier sont autonomes. Ils participent à l'élaboration, à la formalisation et au suivi du Contrat de ville. Depuis le début de l'année, des groupes de travail se sont réunis pour dresser un diagnostic et travailler sur des propositions. Au terme de nombreuses réunions, certains objectifs ont été actés. La rénovation urbaine va être réactivée en incluant la question du désenclavement nécessaire de certains quartiers. Les politiques éducatives et socio-culturelles vont être mises en cohérence. La réhabilitation énergétique concernera l'ensemble des 3 quartiers retenus.

Une convention territoriale pour la ville de Frontignan

Afin de maintenir ses capacités d'intervention en matière de politique de la ville, Frontignan a souhaité poursuivre la définition et la gestion des crédits spécifiques relevant du pilier « cohésion sociale ». Ce mode d'organisation, qui répond à la volonté de Thau agglo et de la Ville de Frontignan, a fait l'objet d'une convention d'application territoriale, signée en même temps que le contrat de ville par l'État, Thau agglo, la Ville de Frontignan, le Conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault et la Région. Cette convention d'application territoriale doit permettre à la municipalité frontignanaise de se recentrer sur ses missions premières dans le droit fil des actions déjà engagées. Dans ce cadre, les crédits spécifiques et de droit commun de la politique de la ville de Frontignan seront affectés aux actions correspondant aux enjeux assignés par l'État et aux priorités de la Ville afin de garantir aux habitants l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics et la tranquillité des habitants grâce à des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance. ■

Des périmètres bien définis qui concernent 9 000 habitants du territoire

Communes, un patrimoine en danger

Faisons cause commune le 19 septembre
partout en France !

L'État a décidé de réduire de 30 % les dotations, jusque-là accordées aux communes et aux intercommunalités, pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, y compris les plus vitales. Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion mais quelle institution même très bien gérée pourrait supporter une telle baisse ? Depuis plusieurs mois, l'AMF et notre intercommunalité ont fait des propositions visant à compenser cette amputa-

tion budgétaire qui aurait des conséquences très fâcheuses dans chaque commune de France, sans exception.

Si rien ne change, les collectivités territoriales, dont la nôtre, seraient en effet mises en danger, les investissements et les services publics locaux menacés. Tout ce qui fait la qualité de vie et le lien social serait mis à mal : crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, logements, transports, équipements sportifs, lieux d'expression culturelle, tri et collecte des déchets, entretien des équipements et espaces publics.

Plus de 17 000 communes ou intercommunalités de France, par la voix de leur conseil municipal ou communautaire, se sont déjà prononcées contre cette baisse sans précédent des dotations de l'État. Le Conseil Communautaire de Thau agglomération a voté le 29 juin une motion en ce sens à l'unanimité.

L'AMF a lancé une mobilisation massive, dans toutes les communes de France, dont nous faisons partie. Le samedi 19 septembre ont été organisés des rassemblements devant les mairies ou des rencontres avec les élus. Citoyens, responsables d'associations, acteurs économiques et élus de toutes sensibilités politiques ont été appelés à se mobiliser ce jour-là pour soutenir leurs communes.

Au-delà du rassemblement du 19 septembre, chacun est appelé à signer « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France », mis en ligne sur le site www.change.org depuis le 24 août : plus il y aura de signatures, plus nous pourrons peser sur les décisions gouvernementales.

Tous les Français doivent faire « cause commune » : c'est leur vie quotidienne et la cohésion des territoires qui sont en jeu ! Nous comptons sur vous ! ■

Opération foyers témoins : mission accomplie !

L'objectif est largement atteint
avec une baisse de 70 kg par foyer
sur une année avec des gestes simples.

La clôture de l'opération foyers témoins lancée en février dernier a permis de dresser le bilan de près de 4 mois d'application des gestes de réduction des déchets testés par 12 familles du territoire. Les résultats sont au rendez-vous, avec une réduction du poids de la poubelle largement supérieur aux espérances (-35% en moyenne soit plus de 70 kg de déchets en moins par personne sur une année !). Surtout, tous les participants en sont arrivés à la conclusion que, malgré le poids de certaines habitudes de consommation, on peut réduire ses déchets de manière simple grâce au compostage, au « fait maison » ou par un simple autocollant stop pub (-22 kg par personne et par an en moyenne !). L'objectif désormais, c'est d'amplifier cette démarche pour obtenir des résultats tangibles à l'échelle du territoire. Nul doute que l'exemple positif des foyers témoins, les propositions concrètes nées de leur expérience recueillies tout au long de l'opération (test des couches lavables, mise à disposition d'emballages réutilisables dans les grandes surfaces,...) permettront de transformer cette expérimentation en mouvement plus large pour assurer l'avenir de notre planète par une gestion plus raisonnée de nos déchets. ■





JEAN-GUY MAJOUREL

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE THAU AGGLO A ÉTÉ RENOUVELÉ LE 1^{er} JUILLET DERNIER. COMPOSÉ DE 89 MEMBRES, IL EST PRÉSIDÉ PAR JEAN-GUY MAJOUREL. PORTRAIT D'UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE À LA TRAJECTOIRE REMARQUABLE.

« Associer la société civile dans sa diversité »

« Dialogue, rencontres et débats pour avancer »

Jean-Guy Majourel est le cadet d'une famille cévenole installée à Sète après la guerre. Père de deux enfants, nés comme lui à Sète, il y a passé toute son enfance. Son adolescence est marquée par la découverte de la voile à la base nautique Miaille-Munoz. Dès l'âge de 11 ans, il pratique assidument. Il obtient son bac, section C, en 1975 au lycée Paul-Valéry. L'aboutissement logique d'un cursus scolaire qui lui laissera une tendresse particulière pour cet établissement un peu spécial, où les élèves Georges Brassens et Henri Colpi ont découvert l'amitié, l'inspiration et la poésie et dont Pierre-Jean Vaillard disait « *qu'il n'en existe pas en France de plus ingénieusement conçu pour le développement de la paresse* ».

Jean-Guy Majourel, lui, n'a pas de temps pour la paresse. Famille modeste, père récemment retraité... son sens des responsabilités le conduit à s'engager dans une filière d'études courtes pour accéder rapidement au monde du travail. Il choisit une formation de deux ans à Lyon au sein du groupe EDF d'où il sort en 1977 électrotechnicien. Il exerce ensuite à Béziers et Montpellier.

En 1981, il entreprend 3 ans d'études à l'école supérieure d'EDF à Paris et obtient la qualification d'ingénieur. De 1985 à 2001, il parcourt le Sud de la France et gravit tous les échelons : directeur adjoint dans l'Aude,

directeur départemental en Corrèze, directeur régional en Aquitaine. Il vient d'être nommé l'an dernier à 57 ans directeur délégué régional Languedoc-Roussillon.

Une carrière exemplaire, qui lui vaut d'être pressenti pour endosser la fonction de président du Conseil de développement de Thau agglo : « *Je coordonne un grand groupe, j'ai une véritable expérience du travail en équipe, une bonne connaissance des collectivités que j'ai régulièrement côtoyées. Je connais les enjeux territoriaux. Je suppose que c'est cette expérience qui m'a valu d'être proposé pour la présidence du Conseil de développement* » dit-il. « *Cette assemblée a une vocation de dialogue, de rencontres et de débats. Elle est devenue une instance de représentation de la société civile, une instance libre.*

François Commeinhes a beaucoup insisté là-dessus. Il ne s'agit pas de faire valoir des opinions politiques mais d'assumer des responsabilités en concertation avec les élus et les institutions. Associer la société civile dans sa diversité au devenir du territoire, dans une période où le citoyen a tendance à s'éloigner de la vie publique est une initiative intéressante. C'est ce qui m'a décidé à accepter. Nous allons travailler sur le moyen et le long terme en concertation avec une multitude d'acteurs ». ■



*Les élus Norbert Chaplin, délégué à la mobilité et aux politiques de transports, Yves Michel, délégué au développement de l'économie et à l'attractivité du territoire, et Magali Ferrier, déléguée à la politique sportive ont rencontré les habitants.

Une réunion publique pour Balaruc Loisirs



Thau agglo a organisé le 9 juillet dans ses locaux une réunion publique concernant le projet de la zone commerciale de Balaruc-Loisirs. Présidée par trois vice-présidents* de l'agglomération, cette rencontre visait à présenter le futur projet aux habitants, riverains ou simples citoyens des communes environnantes, à les informer sur ses différentes étapes et à recueillir leurs avis.

Suite aux nombreuses consultations organisées depuis l'an dernier entre les responsables de l'aménagement du territoire, les opérateurs techniques et les commerçants de la zone de Balaruc-Loisirs, ce sont cette fois les simples citoyens qui ont été invités à participer à une première réunion publique. Organisée sous forme de tables rondes, elle a permis aux participants de donner leurs points de vue et de faire part de leurs questions et de leurs réflexions sur le futur projet de requalification et d'extension de la ZAC.

Le projet de la ZAC : une réponse à un diagnostic inquiétant

Principal pôle commercial de l'agglomération avec le centre ville de Sète, la zone commerciale de Balaruc-Loisirs pâtit actuellement de la concurrence accrue des espaces commerciaux des agglomérations voisines. Cette évasion commerciale vers l'extérieur du territoire s'est accentuée depuis 2008, et représente dans certains secteurs d'activité (vêtements et articles de sport, bricolage, mobilier...) près d'un achat sur trois. Elle s'explique par l'offre limitée proposée aujourd'hui et l'état vieillissant des structures de la ZAC : voirie dégradée, absence de signalétique efficace, manque de cohérence entre les différents espaces commerciaux. Pour remédier à ce constat, le projet prévoit une requalification complète de l'ensemble du site et une extension de sa surface à l'extrémité Sud. Quatorze hectares supplémentaires viendront s'ajouter aux 15 hectares du périmètre existant.

Un projet ambitieux

La zone commerciale doit devenir une destination. Non seulement pour le chaland qui doit pouvoir disposer d'une offre commerciale la plus large possible mais aussi pour le visiteur qui doit y trouver des restaurants et des hôtels de qualité, des aires de loisirs et de culture, et fréquenter le site pour l'agrément. Pour parvenir à ce résultat, plusieurs axes de développement ont été identifiés en concertation avec les attentes des commerçants et du public.

→ Diversifier l'offre commerciale existante : il s'agit d'accueillir sur l'extension de nouvelles entreprises dans des secteurs d'activité en déficit sur le territoire, comme des commerces de sports et de loisirs (4 000 à 7 500m²), et d'équipements de la maison (8 000 à 13 000m²).

→ Renforcer l'attractivité en développant autre chose que des commerces, avec l'aménagement d'un pôle hospitalité/loisirs. Un pôle d'activités de loisir de 9 000 m² dont la nature reste à déterminer et qui serait adossé à un pôle de restauration de 2 300 à 3 800 m² et éventuellement un espace hôtelier. Ces nouvelles implantations seront précisées par des études qui incluront les propositions des porteurs de projets.

→ Favoriser l'accessibilité et les déplacements : la circulation automobile sera repensée, avec notamment une reconfiguration des entrées. Un nouvel échangeur depuis la RD600 permettra de rejoindre directement la RD2. Une nouvelle entrée à l'espace commercial sera aménagée depuis ce barreau de liaison dans la continuité de la route de la rêche. La RD2 sera modifiée dans son tracé pour une arrivée plus franche sur le giratoire. L'entrée depuis la RD2 au niveau de la grande boulangerie sera réorganisée et mis en valeur pour garantir un meilleur accès à l'espace commercial. La fréquence des dessertes par les transports en commun sera augmentée avec la création d'un nouvel arrêt sur la RD2 et la reconfiguration de l'arrêt situé au Nord de la zone

→ Unifier la zone commerciale : un axe de pénétration transversal fort fera le lien entre la zone Sud et la Rêche.

→ Favoriser les liaisons piétonnières en maillant l'intérieur de la zone de cheminements piétons agréables à emprunter, et en créant une promenade piétonne le long des commerces, le tout dans un site paysager, et en organisant le maillage avec la commune de Balaruc le Vieux.

→ Faciliter le stationnement en ajoutant côté Sud un parking d'appel de 1 400 places rapidement accessible et arboré. La communication sera améliorée entre les zones de stationnement et les parkings mutualisés entre tous les commerces.

Une contrainte de taille : l'écoulement des eaux

Conformément aux préconisations des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales des villes de Balaruc-le-Vieux et de Balaruc-les-Bains prévus par le SCOT, le projet prendra en charge la question de l'écoulement naturel des eaux. Pour compenser l'imperméabilisation des sols du fait de la création de bâtiments et des parkings, des réservoirs de stockages en toiture et des bassins de rétention seront aménagés. La multiplication des espaces verts, les choix de revêtement permettront un maximum d'absorption. En fin de présentation, les participants ont été invités à participer à des ateliers thématiques en petits groupes pour mieux cibler leurs habitudes, leurs difficultés et leurs souhaits.

Une franche volonté de concertation et de communication

Cette consultation a également été l'occasion d'ouvrir un registre pour permettre au public de faire part de ses idées, ses propositions et/ou ses réticences sur le projet. Ce document sera à la disposition des habitants dans les locaux de Thau agglo jusqu'à fin octobre. D'ores et déjà, Yves Michel a déclaré la ferme volonté de concertation et d'information de l'agglomération : « *Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire passer l'information, principalement par les maires des communes qui sont directement impliqués dans l'agglomération. Nous irons vers les habitants et nous diffuserons le plus largement possible la présentation de ce projet. Nous ferons connaître l'existence du registre et nous inciterons tous les citoyens à se prononcer. Notre objectif, c'est retrouver de l'attractivité sur notre territoire en privilégiant le bien-être des usagers. Tout ce qui sera fait le sera selon les préconisations du SCOT. Et nous savons à quel point il est protecteur pour l'environnement. Aucune urbanisation ne se fera si elle ne répond pas au schéma directeur. Nous avons la maîtrise totale.* » ■



La prochaine réunion publique se tiendra le 16 octobre, à 18 h 30, sur la zone de Balaruc

(salle précisée prochainement sur Facebook et site internet de Thau agglo).

Thau agglo Transport change de main. Depuis le 1^{er} septembre, la délégation de service public confiée au groupe Vectalia depuis 2009 est désormais assurée pour les 7 années à venir par la société CarPostal France. Objectif : étoffer le réseau, restructurer les itinéraires, rapprocher les communes du territoire et fidéliser les usagers.



Réseau de bus : un service amélioré

La délégation de service public transports qui avait été confiée au groupe Vectalia il y a 7 ans s'est achevée ce 31 août. À la suite d'un appel public à candidature lancé par Thau agglo, c'est la filiale de la société suisse CarPostal France qui a emporté le marché, avec à la clé, un cahier des charges revu à la hausse qui témoigne de la volonté des élus de l'agglomération de faire du réseau bus une priorité. Plus adapté, densifié, restructuré autant dans ses rotations que dans l'affectation des véhicules et la modernisation des techniques de suivi, plus fiable au niveau des horaires, ce nouveau réseau aura pour mission de prendre en charge 2,3 millions de voyageurs qui empruntent chaque année ce mode de déplacement. En outre, dans un souci de développement de la qualité du service, le partenaire sera tenu de respecter à la lettre ses engagements. Un système de bonus/malus à partir de contrôles sur le terrain sera mis en place.

La passation de gestion, la mise en place des bornes et des poteaux, l'achat de nouveaux bus demandent un temps

d'adaptation. Pour cette raison, rien ne changera pour les utilisateurs d'ici le 2 janvier. C'est à cette date que le nouveau fonctionnement entrera en vigueur.

En 2016, Thau agglo accentuera la densité du réseau pendant les grands événements programmés sur son territoire avec la mise en service de navettes routières pour fluidifier l'intense trafic que la ville de Sète est amenée à absorber pendant le festival Escal à Sète et les fêtes de la Saint-Louis ; ainsi que la mise en place d'un service spécifique pendant le Worldwide festival à raison d'une navette par heure qui fera la jonction entre Sète et les communes de l'agglomération jusqu'à 5 heures du matin.

Des bus plus petits sur certains secteurs

Pourquoi affréter des véhicules de 12 mètres de long et de 100 places qui consomment 40 litres de carburant aux 10 km ? Cas exemplaire en l'occurrence, la jonction Vic/Mireval sera dotée d'un minicar de 20 à 30 places, beaucoup plus adapté à la fréquentation sur le secteur.

Des lignes gratuites

Deux lignes gratuites seront ouvertes : à Sète, la ligne 6 qui effectue la boucle gare SNCF / centre ville / gare Orsetti / Mas Coulet / gare SNCF et la ligne 14 Balaruc-le-Vieux / Balaruc-les-Bains centre / termes de Balaruc-les-Bains. Cette dernière bénéficiera d'une spécificité. Trois fois par jour, le matin le midi et le soir, un second bus sera affrété sur cette ligne de manière à permettre aux professionnels des thermes de se rendre à leur travail et d'en revenir. Sur ces trois créneaux horaires, les temps de parcours seront réduits à 15 mn. « Cette ligne est typiquement une ligne qui a été intégralement repensée. Avant, pour se rendre de Balaruc-le-Vieux à Balaruc-les-Bains, il fallait passer par Balaruc-les-Usines ! » explique Norbert Chaplin, vice-président délégué aux transports.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

- 2293 km
- 135 000 heures de conduite
- 40 véhicules grands, moyens et petits
- 25 bornes
- 350 poteaux
- 50 M€ investis par Thau agglo et lissés sur les 7 ans à venir

De nouveaux services sont proposés aux usagers

Des bus plus tard le soir en été

En juillet et août, le service bus fonctionnera jusqu'à minuit sur le secteur de Frontignan-plage et sur les lignes principales 1, 2 et 3 à Sète. Les lignes de bus après minuit sur Marseillan (lignes 9 et 15) sont également maintenues. Cet aménagement permettra au public de se rendre au restaurant et aux spectacles et d'en revenir en bus. Le reste de l'année, on demeure sur une fin de service aux alentours de 21 heures pour les lignes les plus importantes.

Des trajets plus courts

Certaines lignes jugées trop longues et/ou confrontées à des contraintes de circulation excessives, donc à des retards récurrents, ont été scindées en 2. Aujourd'hui, la ligne 12 partant de Frontignan-plage vers la gare SNCF de Sète, traverse le Nord de Frontignan avec toutes les difficultés de trafic que ce parcours implique. Demain, elle sera divisée en deux : un trajet Frontignan-plage/centre ville et un autre centre ville de Frontignan/gare SNCF de Sète. Des véhicules de tailles adaptées y seront affectés en fonction de la fréquentation. La ligne principale de Frontignan (11) sera également densifiée avec une fréquence de 25 mn.



La politique tarifaire

Aujourd'hui, les 3/4 des ventes se font à l'unité, avec l'achat d'un ticket au moment de la montée de l'usager dans le bus. Résultat : les temps de vente aux arrêts de bus se traduisent le plus souvent par des retards. Le prix du ticket est resté stable depuis une dizaine d'années et le nombre des abonnés est très peu important. Demain, pour inciter les usagers à se tourner vers les abonnements ou le carnet de 10 tickets (soit moins de 1€ le trajet), le prix de l'unité passera à 1,30 €. La grille tarifaire sera simplifiée avec deux catégories de voyageurs désormais : les - de 26 ans et les + de 26 ans. Cette mesure d'augmentation du ticket à l'unité est largement

compensée par la création de nouvelles formules, avec un effort conséquent consenti en direction des jeunes :

- L'abonnement annuel : 190 € pour les + de 26 ans et 110 € pour les - de 26 ans. De loin la formule la moins coûteuse. En outre, comme le stipule la loi, les salariés se verront rembourser la moitié de leur dépense par leur employeur.
- L'abonnement mensuel : 32 € pour les + de 26 ans et 12 € pour les - de 26 ans.
- Le carnet de 10 tickets : 9,50 €, ce qui ramène l'unité à 0,95 €. Le transport reste gratuit pour les personnes non imposables (RSA), âgées de 65 ans et plus, pour les anciens combattants et les invalides à plus de 80 %.



Un transport à la demande

C'est une nouveauté qui correspond au vœu des usagers : à Marseillan, une ligne à la demande sera créée. Aujourd'hui, les lignes 9 et 15 fonctionnent de mai à septembre compris. Demain, tout en maintenant le service actuel, un service spécifique de bus à la demande reliant Marseillan intra muros à Sète sera mis en place sur les 7 mois restants. Dans un premier temps, l'usager devra appeler par téléphone le jour pour le lendemain. À terme, Thau agglomération souhaite réduire la contrainte à 2 heures. Le bus sera activé dès l'appel d'une seule personne. « Attention, ce n'est pas un service taxi », précise Norbert Chaplin. « La Ligne sera créée à partir d'horaires précis. C'est un cocktail des lignes 9 et 15. C'est pour cette raison qu'elle portera le numéro 915. L'usager pourra aussi bien appeler pour un aller/retour à Sète, pour un aller simple ou un simple retour ».

Un site dédié

Autre nouveauté : aujourd'hui le site du réseau bus est rattaché au site de Thau agglomération. Demain, un site spécifique sera créé avec calculateur d'itinéraires et informations sur le réseau. On pourra également acheter par ce biais des titres de transports et s'abonner.

Un système de vente renouvelé

Aujourd'hui, l'agence commerciale du quai de la Résistance à Sète est insuffisante en termes de surface et d'amplitude horaire. Demain, une nouvelle agence ouvrira ses portes toujours à Sète, passage le Dauphin. Beaucoup plus spacieuse et plus largement ouverte au

L'enquête qualité qui vient d'être réalisée fait ressortir la satisfaction de 80 % des voyageurs concernant la « relation client », notamment l'accueil, la politesse et la capacité à renseigner des conducteurs.



public, elle sera secondée par une « agence mobile », un véhicule itinérant aux couleurs de Thau agglo, qui se déplacera chaque jour dans une commune et stationnera régulièrement sur les marchés du territoire et aux abords des lieux de spectacle et de festivités pour vendre des tickets et des abonnements. Deux bornes automatiques délivreront également ces titres de transport. D'ici 2017, on pourra également acheter ces titres chez 30 dépositaires choisis en fonction de leur situation sur le territoire de manière à le couvrir dans son intégralité (bureaux de tabac, office de tourisme...).

Une meilleure localisation des bus

Pour un suivi performant des bus sur leur parcours, Thau agglo a inclus dans son cahier des charges la mise en place par le partenaire d'un Système d'aide à l'exploitation (SAE). Aujourd'hui, les bus sont suivis par système radio. Demain, grâce au SAE, ils seront localisés en temps réel. Ce qui permettra d'évaluer leur retard ou leur avance. Un superviseur sera alors en mesure de communiquer aux chauffeurs les bonnes instructions, pour une meilleure fluidité des itinéraires et une meilleure maîtrise des temps de trajet.

Associées au SAE, 25 bornes afficheront sur les principaux arrêts les temps d'attente. Si le réseau compte plus de 400 arrêts sur le territoire, une bonne vingtaine concentre à elle seule près d'1,5 millions de passagers sur l'année. Ce sont en principal, ceux de la gare de Sète (400 000 montées), du secteur de l'Île de Thau (300 000 montées), de l'hôpital (100 000 montées), du théâtre Molière (80 000 montées)... Une fois les bornes installées

aux bons endroits, la quasi-totalité des usagers seront renseignés. Toutes les communes du territoire seront équipées au moins d'une borne. « *Le petit plus à l'intention du confort de la clientèle, c'est le changement de tous les poteaux bus du réseau* », explique le vice-président délégué à la mobilité, Norbert Chaplin. « *Ils seront plus modernes, la surface d'affichage sera plus grande, les caractères plus gros et ils seront aux normes d'accessibilité* ». ■





Des espaces publics réaménagés à la médiathèque Mitterrand

Les médiathèques rénovées



Les médiathèques Mitterrand et Malraux ont fait l'objet de travaux réalisés par des personnes en réinsertion sociale. Les élus sont venus les visiter.

Le 7 juillet dernier, François Commeinhes, président de Thau aggro et sénateur-maire de Sète, accompagné de Christophe Durand, vice-président de Thau aggro délégué à la politique culturelle et maire de Mireval, ont visité le «chantier d'implication» de la médiathèque Malraux et le « chantier d'insertion » de la médiathèque Mitterrand, avant de s'intéresser à l'avancement des travaux de sécurisation et de modernisation de la médiathèque François-Mitterrand. Ces visites hautement symboliques manifestent l'intérêt pour les élus du bassin de Thau que suscitent les dispositifs permettant aux jeunes de prendre contact avec l'univers du travail, et aux moins jeunes, d'amorcer un retour à l'emploi. Pilotés par *Passerelles Chantiers*, une association qui œuvre pour l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficulté sociale, les deux premiers chantiers se sont achevés fin juin. François Commeinhes et Christophe Durand ont profité de leur présence sur les lieux pour s'intéresser aux travaux en cours de mise en sécurité et à la réorganisation des collections et des espaces réservés au public de la médiathèque Mitterrand.



Bruno Galan, François Commeinhes, Michel Laget, Christophe Durand et Jean-Christophe Marchand ont visité les chantiers.



Un patio refait à Mitterrand

Le patio de la médiathèque Malraux s'ouvre au public

Depuis 2013, la médiathèque Malraux a accueilli 3 équipes de jeunes Sétois originaires pour la plupart du quartier de l'île de Thau sur un chantier d'implication mené en trois phases. Objectif : aménager le patio de 125 m² situé à l'arrière de la médiathèque pour en permettre l'accès à tous les usagers, à la fois pour de la consultation de documents mais aussi pour des animations ponctuelles (petites formes de spectacles, petits concerts...). Une sortie accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un espace destiné à recevoir des tables et des chaises ont ainsi été créés. Les piliers ont été décorés de peintures sur des thèmes librement choisis et une fresque a été réalisée sous la conduite d'un animateur de l'association Cultures urbaines sans frontière. Suivi par la Mission Locale d'Insertion (MLI) ce chantier a permis à ces jeunes de reprendre confiance, d'acquérir des savoirs-faires et de nouer des contacts professionnels précieux qui les aideront à repartir dans la vie active. L'expérience démontre que plus de la moitié d'entre eux trouve un emploi dans les six mois qui suivent la fin de ces chantiers. Entouré de Jean-Christophe Marchand, responsable technique de l'association Passerelles Chantiers, et de Michel Laget, son président, c'est Bruno Galan, directeur de la MLI du Bassin de Thau qui a présenté aux élus ce chantier et les jeunes qui l'ont réalisé (voir photo ci-dessus).

Coût total : 54 660 € cofinancés par la MLI (38 640 €) et Thau agglo (16 200 €)

Le patio de la médiathèque Mitterrand a été réhabilité

Commencé en début d'année, le chantier d'insertion du patio de la médiathèque Mitterrand s'est achevé fin juin. 12 personnes en parcours d'insertion professionnelle, de préformation ou de reconversion, y ont participé à raison de 26 heures hebdomadaires. Réfection des parements de murets, création d'un platelage en bois pour recevoir des activités culturelles ou ludiques, rafraîchissement des peintures, remplacement des dalles de sol détériorées, restructuration des espaces verts, mise en place de racks à vélo et de bancs... près de 500 m² ont ainsi été réhabilités.

Coût de l'opération : 154 182 € cofinancés par la DIRECCTE (85 572 €), le Conseil général (41 769 €) et Thau agglo (26 841 €)

La médiathèque Mitterrand fait peau neuve

Le bâtiment qui accueille la médiathèque Mitterrand est un groupement de 5 établissements recevant du public (EPR), dont les Archives municipales et le Conseil des Prud'hommes de Sète. Responsable de la sécurité pour l'ensemble du bâtiment, Thau agglo a entrepris de séparer ces cinq bâtiments en termes de sécurité incendie. Les travaux concernaient le remplacement et le déplacement de la centrale incendie, la mise en place de portes et de parois coupe-feu, l'isolation des combles et la création d'une zone « refuge » pour personnes à mobilité réduite. Coût de l'opération : 165 000 €.

Dans la foulée, Thau agglo a profité de la nécessaire fermeture de la médiathèque pour moderniser la disposition des collections et des espaces publics. Au rez-de-chaussée, une salle de formation multimédia a été aménagée et une boîte de retour des documents en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque mise à la disposition des emprunteurs. L'acoustique de la salle de conférence a été reprise. Tout le mobilier de rangement a été renouvelé et 75 000 documents manipulés, dont 47 500 livres et revues et 16 350 CD et DVD désormais équipés d'une puce électronique. Au premier étage, une salle dédiée aux jeux et une salle d'activité tout public ont été créées avec en corollaire, l'adaptation des installations électriques et informatiques. Les menuiseries extérieures ont également été remplacées. Depuis la réouverture de la médiathèque au public début août, les travaux se poursuivent. Ils devraient s'achever en décembre 2015.

Coût estimé : 300 000 €. ■

Des piliers décorés et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite dans le patio Malraux





zoom sur

Les Estivales de Thau

Été 2015



Dégustations de vins et de produits du terroir à partir de 18h

Thau AGGLO

J'ai dit... jeudi !

estivales DE THAU

Le 16 juillet à Balaruc-les-Bains,
le 23 juillet à Marseillan,
les 30 juillet et 6 août à Sète,
le 13 août à Frontignan
et le 20 août à Vic et Mireval

Plus d'infos sur www.thau-agglo.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



Que de belles soirées d'Estivales lors de ces jeudis d'été ! C'est au cœur des communes de l'agglo que l'événement itinérant, organisé par Thau agglo, a pris successivement place. Les Estivales de Thau ont attiré 30 000 personnes tout au long de l'été. Badauds, touristes, habitants du territoire... tous ont apprécié ces soirées de (re)découverte des produits de notre terroir et de dégustation de vins, le tout au rythme de la musique des différents groupes invités pour l'occasion. On en redemande pour l'année prochaine !



EN IMAGES

Graphisme: Jeff Pinguet
Photo: R. de M. / M. de M.



Qu'en ont pensé les producteurs ?



CAROLINE VIGROUX, DOMAINE D'HONDRAT — MÉZE

Cette manifestation a permis une très bonne valorisation des produits, car nous avons le temps d'échanger avec les visiteurs. Il y a eu de vrais moments de partage. Toute la place était donnée aux produits du terroir. LA cerise sur le gâteau : une ambiance « au top » ! À refaire absolument l'année prochaine !



CHRISTIAN DASSÉ, TIELLES — SÈTE

Nous remercions Thau agglo pour cette première édition, orchestrée d'une main de maître ! Les installations mises à notre disposition étaient d'excellente qualité. Les animations étaient super... Les exposants, comme le public, tout le monde a apprécié. Bravo.



ELISABETH FAGES — PUILACHER

Félicitations pour ces premières estivales de Thau. Nous avons vraiment été ravis d'y participer. La clientèle a été au rendez-vous sur les cinq soirées. L'ambiance musicale formidable ! Et nous avons adoré les vidéos projetées, très vivantes !



RODOLPH SOPENA, DOMAINE SOPENA — FLORENSAC

L'organisation était super, il y avait également une bonne entente entre les participants, et des stands conviviaux !



FAMILLE SALERNO-BRUNEL, LES HUÎTRES DE LAURE — BOUZIGUES

Nous sommes heureux d'avoir pu partager ces premières estivales. L'organisation a été irréprochable, en tant qu'exposants nous avons tout ce dont nous avons besoin pour valoriser nos produits. Merci à toute l'équipe très sympa !



FRANCIS SALA, DOMAINE DE LA PLAINE — FRONTIGNAN

Le concept nous a paru excellent, avec un public au rendez-vous, quelque soit le lieu. Le fait que cela se déroule en soirée est une bonne idée, car la forte chaleur est évitée. C'était vraiment très convivial, avec des animations et une ambiance musicale propices à la fête ! Félicitations à toute l'équipe de Thau agglo pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur sympathie.



CAVE DE RABELAIS — MIREVAL

En tant que producteurs, nous sommes très satisfaits de l'organisation des estivales 2015. Ces manifestations nous permettent à la fois de faire connaître nos produits sur le bassin de Thau et d'avoir des retombées à notre caveau de vente. Opération à refaire !

EN IMAGES



Les infos des Communes

THAU

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour Marseillan



MARSEILLAN

Un projet d'aménagement pour les 10 années à venir ! L'ambition du Plan local d'urbanisme est de mettre en œuvre un projet d'aménagement et de développement durable pour les 10 à 15 prochaines années. Ce plan doit permettre d'atteindre les objectifs fixés en matière d'équilibre social, d'habitat et de développement

économique avec le souci permanent de préserver et de mettre en valeur les richesses patrimoniales qu'offre le territoire de Marseillan. Il viendra remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) ; la commune pourra ainsi, adapter la formulation des règles afin d'améliorer la qualité de la vie urbaine, de remodeler les limites de certaines zones et de reconsidérer le classement des secteurs traversés par les nouvelles infrastructures routières. Concrètement, ce Plan Local d'Urbanisme constituera l'expression du projet de la ville tout en établissant de nouvelles règles à respecter pour les permis de construire.



BALARUC-LES-BAINS

Déplacements doux : une nouvelle voie

Permettre à tous de circuler en toute sécurité est une des priorités des aménagements de voirie réalisés. Dans cette optique et en parallèle de la réfection de la rue des cistes, une nouvelle voie verte a été créée en contrebas de cet axe de circulation automobile. Ce nouveau tronçon qui passe par le quartier de Cacaussels, fait la jonction entre la voie qui borde les berges de l'étang et celle de l'entrée Nord. Par là même, cet équipement fait la jonction avec la piste cyclable départementale qui permet aux cyclistes de circuler autour du bassin de Thau.

La rue Anatole-France totalement rénovée



FRONTIGNAN

Six mois de travaux (840 000 €) financés par la Ville et à près de 50 % par le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) et été élaborés en concertation avec les habitants et les commerçants, ont permis de rénover la rue Anatole-France. Plus belle, plus accueillante et mieux équipée, sa chaussée a été totalement reprise et ses trottoirs élargis pour améliorer la sécurité de tous les usagers. Le mobilier urbain a été modernisé et le réseau pluvial entièrement rénové.





Balaruc, station classée de tourisme



BALARUC-LES-BAINS

Balaruc-les-Bains vient d'être distinguée en obtenant, en avril dernier, le classement « station classée de tourisme », ce qui est le niveau le plus élevé. Ce classement d'excellence arrive après celui de la labellisation de l'Office de Tourisme en première catégorie. Cette labellisation récompense le développement et la diversité touristique de Balaruc, ainsi que les efforts engagés par tous en matière de qualité et va contribuer à accroître la notoriété de la station balarucoise. Il s'agit d'une véritable reconnaissance pour Balaruc-les-Bains mais également pour le Pays de Thau, cette commune étant la première station du territoire de Thau à obtenir ce classement.



Chapeau bas !

Pour sa septième édition, la programmation de Chapeau les artistes était ambitieuse, du théâtre burlesque au théâtre à textes en passant par la musique, les ateliers de cirque, la danse, les acrobaties, des contes pour les plus petits... Ce sont entre 1500 et 2000 festivaliers qui ont été conquis par cette programmation engagée, variée et de qualité.

<http://www.ville-gigean.fr/actualites/chapeau-artistes-100-895.html>

Ça marche chemin des Près Saint-Martin



FRONTIGNAN

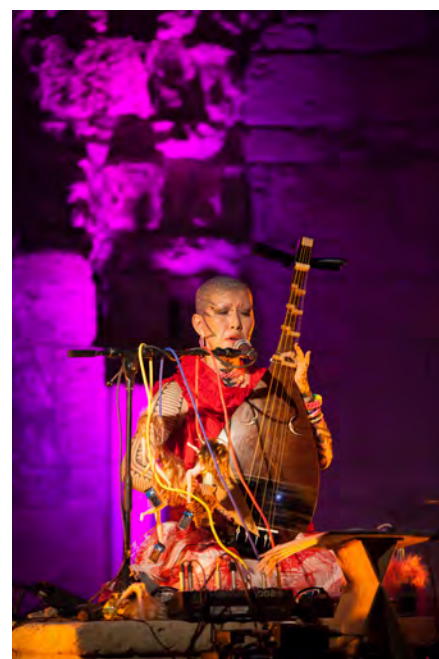
Inscrite au Plan action voirie (PAV) de la Ville, la création d'un cheminement piéton et cyclable, d'1,5 m de largeur et séparé de la chaussée par quelques 250 potelets, sécurise les déplacements le long du chemin des Près-Martin, depuis les abords du collège Simone-de-Beauvoir jusqu'à la rue Georges-Sand. D'un montant de 250 000 €, cet aménagement, choisi en concertation avec les riverains les 4 septembre et 6 novembre 2014, comprend également le réaménagement du carrefour avec la rue Jean-Giono.



GIGEAN

Dix siècles en arrière

L'abbaye Saint-Félix-de-Montceau a accueilli cet été *Kinstugi*, une création du +SILO+ dont l'histoire se tient au II^e siècle, à peu près à l'époque du début de la construction de l'abbaye S^t-Félix-de-Montceau lui-même. L'équipe de technique de la mairie de Gigean et des techniciens du Festival de Thau ont réalisé une véritable prouesse technique; le site ne disposant ni d'électricité, ni d'eau, ni de toilettes sur place, l'organisation des concerts était difficile. Des navettes ont été mises en place sur le parvis de la Mairie pour permettre aux spectateurs de se rendre à l'abbaye et devenir des « prisonniers volontaires », comme l'étaient les religieuses à l'époque. L'abbaye parée de lumière, musique passionnée, recherche du son parfait et narration à fleur de peau, tout a été pensé pour transporter l'audience dans une bulle hors du temps.



Pour construire ensemble, il faut du respect et de la transparence

Le dernier numéro du magazine de Thau agglo évoque les projets de la nouvelle gouvernance. Ce numéro placé sous le signe d'une certaine ambition ne dit rien sur le fait que les choix de gestion des 5 dernières années ont préservé les capacités d'auto-financement sans lesquelles rien aujourd'hui ne serait possible. Rien non plus dans ce numéro sur le fait que Sète, Ville centre, qui n'a quasiment plus de marges financières, transfère aujourd'hui, sous le couvert de la mutualisation, ses charges de gestion et le financement des équipements sur les autres Communes de l'agglo. La création de la S.P.L. (Société Publique Locale) lors du Conseil du lundi 29 juin s'inscrit dans cette dérive. A propos du parking sous le canal, le désastre de la D.S.P. attribuée à une filiale de Véolia a permis à celle-ci d'engranger durant 30 ans tout le bénéfice du parc de stationnement de la Ville de Sète, sans en assurer l'entretien.

Aujourd'hui, les investissements pour le remettre en état sont à la charge de la Commune de Sète, qui, avec la S.P.L., seront supportés par l'Agglo. Mais ce n'est pas tout. La Commune de Sète ambitionne également de réaliser un parking sous la place Stalingrad dont le coût sera très élevé. Il n'est pas normal que les risques de gestion ni les projets n'aient été exposés clairement. La majorité des Conseillers Communautaires l'a compris. Seule une minorité a voté pour la S.P.L. dont les 15 élus de la majorité UMP de Sète sur les 20 qui l'ont approuvée. Ce vote en appellera d'autres, car construire ensemble le territoire de demain implique du respect pour chacun et de la transparence pour tous.

Les Élus Communautaires de l'Opposition « Puissance Sète le Rassemblement »

L'intercommunalité : vache à lait ?

Les communes, affectées par la baisse des dotations de l'État, rencontrent de plus en plus de difficultés financières. Quid des investissements, sachant que plus est que la majeure partie de leurs dépenses de fonctionnement, sont absorbées par les dépenses de personnel. Leurs capacités d'autofinancement restent très limitées et celles d'emprunter également.

L'État se désengageant fortement, il laisse donc les communes se débrouiller comme elles le peuvent. Ces dernières font donc appel sans cesse aux subventions du conseil

départemental et deviennent de plus en plus exigeantes envers leur intercommunalité.

Il serait donc logique que les maires gardent à l'esprit « l'éthique » même de l'intercommunalité et que si le transfert des compétences avait pour but la réalisation d'économies d'échelle, il n'est peut-être pas nécessaire de démultiplier les installations sportives, potentiellement nécessaires, mais réalisées surtout pour flatter leurs propres égos.

Les élus du Front national / RBM

Aucun autre texte de l'opposition ne nous est parvenu pour cette rubrique.

RENDEZ-VOUS

Samedi 26
septembre



Samedi 26 septembre, Thau agglo organise la Fête de l'anguille à Marseillan-ville. Tout un chacun pourra venir déguster ce poisson sous plusieurs facettes... C'est sur la place du théâtre que 300 kilos d'anguille seront ainsi cuisinés de deux manières différentes : à la plancha et en persillade, le tout accompagné de pommes de terre. L'achat d'un ticket (11 €) vous donnera droit à une assiette composée des deux plats ainsi qu'un verre de vin choisi par les producteurs présents. Parallèlement, toutes les demi-heures (de 10 h à 20 h) seront mis en place des départs sur l'Étoile de Thau (bateau de 12 places) afin d'aller découvrir la pêche à l'anguille, commentée par une pêcheuse professionnelle.

L'eau, au cœur du territoire de Thau

Ora maritima, 1^{ères} assises du territoire de Thau aura lieu les 25 et 26 septembre dans toutes les villes du bassin de Thau. L'eau sera le thème fédérateur de cette première édition dont l'invité d'honneur est l'explorateur Jean-Louis Etienne. Ateliers, tables rondes, animations, visites guidées permettront à chacun de découvrir ou redécouvrir ce territoire d'exception et les enjeux liés à la protection de ses ressources en eau.

Ora maritima est le rendez-vous des acteurs du territoire. L'événement s'adresse à tous : habitants, professionnels, élus, scientifiques, partenaires publics et privés, acteurs de l'eau... L'eau étant le thème fédérateur de cette première édition, ces premières assises sont une invitation à découvrir les enjeux, les activités, les hommes qui interagissent avec l'eau à Thau.

Ora maritima prendra la forme d'un colloque et d'une journée grand public. Jean-Louis Etienne sera l'invité d'honneur de cette première édition. L'explorateur animera une conférence samedi 26 septembre à l'espace Palace à Sète où sera également projeté le film « Une journée à Thau ». La journée du 26 septembre s'adresse à tous. Pour cette fête de l'eau, de nombreuses structures du territoire ouvriront leurs portes et proposeront de multiples animations : port de commerce, thermes de Balaruc-les-Bains, musée de l'étang de Thau, l'écloserie des Poissons du soleil, la réserve du Bagnas... Le programme détaillé est visible sur le site oramaritima.fr.

Ces 1^{ères} assises du territoire de Thau sont organisées par le Syndicat mixte du bassin de Thau avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Languedoc-Roussillon et de nombreux partenaires dont la Ville de Sète et l'IUT qui apportent leur soutien à l'organisation de la manifestation. Ce rendez-vous est une action inscrite au Contrat de Gestion Intégrée du Territoire de Thau qui fédère l'action des partenaires professionnels et institutionnels sur le territoire. Notamment les intercommunalités voisines de Thau agglomération que la Communauté de communes Nord Bassin de Thau et Hérault Méditerranée. ■

Renseignements et inscriptions sur oramaritima.fr

Les temps forts

FÊTE DE L'EAU

Samedi 26 septembre, toute la journée dans les villes du bassin de Thau
Détails et inscriptions sur oramaritima.fr

SOIRÉE DE CLÔTURE

Samedi 26 septembre, à 18h Espace Palace, 24 avenue Victor-Hugo à Sète – Entrée libre
– Projection du film « Une journée à Thau »
– Conférence de Jean-Louis Etienne
– Exposition « Eau vue d'en haut » présentée par le CPIE du Bassin de Thau

→ Envie d'en savoir plus sur les enjeux liés à l'eau ? Participez aux tables rondes animées par des professionnels, vendredi 25 septembre, de 14h à 18h à l'IUT de Sète



J
Mitterrand
Malraux
Montaigne

mes
Médiathèques



Rejoignez-nous sur :
www.thau-agglo.fr



Au théâtre Molière...

Journées européennes du patrimoine : le théâtre Molière comme vous ne l'avez jamais vu !

Les 19 et 20 septembre accueillent les Journées européennes du Patrimoine 2015. C'est dans ce cadre que le théâtre Molière a choisi de proposer au public sa toute dernière nouveauté: une visite virtuelle des lieux en temps réel et à 360°, de la cave au grenier en passant par les coulisses et la scène... comme si vous y étiez !

« Une journée au théâtre »

C'est le titre de cette spectaculaire visite gratuite à découvrir à partir du samedi 19 septembre, sur un commentaire dit par André Dussolier. Cette expérience de réalité augmentée transporte littéralement le visiteur à l'intérieur du théâtre pour vivre une expérience unique, à la pointe de la technologie numérique, grâce au système Oculus Rift.

On a testé pour vous

> Prenez place sur l'un des deux strapontins de la « boîte-à-sel ».

À l'origine cette sorte de guichet placée dans le hall du théâtre permettait aux spectateurs d'acheter leurs places et contenait également des sels pour ranimer si besoin les âmes sensibles victimes d'un malaise. Vous le trouverez sur votre droite, au pied des escaliers conduisant au foyer.

> **Chaussez les lunettes Oculus Rift**, une sorte de casque un peu encombrant. Et là... attention au vertige ! L'écran-intégré dans le masque juste devant vos yeux réagit au mouvement de tête. Vous voilà perchés à plusieurs mètres au dessus du sol, devant le parvis du théâtre dont vous pouvez admirer la façade dans ses moindres détails. Dans vos oreilles, la voix suave d'André Dussolier qui vous accompagnera tout au long de la visite.

> **En tournant la tête vers les repères qui jalonnent l'image, vous entrez.** Le hall d'abord où se presse une foule de spectateurs, les marches, puis la salle d'abord vide et qui se remplit, l'agitation des coulisses, le foyer, les techniciens au travail, les artistes en filage... vous pénétrez tous les secrets d'une soirée au théâtre.



> **Trois artistes, Serge, Maggiani, Sandrine Bonnaire et André Dussolier** interviennent au cours de la visite. Trois vidéos tournées lors de leur passage au théâtre la saison dernière. Pour terminer cette expérience immersive unique vous pouvez aboutir 20 mn plus tard carrément sur scène, au beau milieu de *Mush-Room*, un spectacle de danse de Grace Ellen Barkey et la *Needcompany* présenté l'an dernier par la scène nationale. Impressionnant !

Défi Minecraft : Construis ton Théâtre avec le jeu Minecraft

La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau lance son premier défi avec Minecraft ! Elle s'associe avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques (service de la Drac Languedoc-Roussillon) et Minecraft pour vous proposer ce défi dans un souci de valorisation numérique du patrimoine vivant. La date de clôture du concours initialement fixée au 30 août est prolongée jusqu'au 4 octobre 2015. Envoyez les réalisations à l'adresse suivante : defitheatrede sete@gmail.com. La remise des Prix aura lieu samedi 24 octobre 2015 à 16h, au Théâtre Molière.

Théâtre

Cocorico

Patrice Thibaud et Philippe Leygnac

Aux sources du burlesque et de la fantaisie

> **Judi 8 et vendredi 9 octobre, à 20 h 30**



Cocorico



Bliss

Danse

Bliss

Anthony Egéa – Compagnie Révolution

Une décharge d'énergie, une transe jouissive

> **Mardi 13 octobre à 20 h 30 et mercredi 14 octobre, à 19 h**

Contact : 04 67 74 66 97

www.scenenationale-sete-bassindethau.com

Dans les médiathèques

Spectacle

Voisins

Par la Compagnie L'Awantura.
Un personnage, seul en scène, dans un espace plein de cartons : Il emménage... Pour parler de la solitude, la C^{ie} a choisi le registre burlesque. Cette forme légère et libre met en scène une poésie naïve et plonge le spectateur dans l'imagination foisonnante et colorée de ce voisin « sans histoires ».
> **Le samedi 26 septembre, à 15 h**
à la Médiathèque Montaigne (sur réservation)



Ateliers généalogie Ateliers genealogiques

Initiation et aide à la création de votre arbre généalogique.

> **Renseignements au 04 67 51 51 07.**
Mardis 22 septembre et 6 octobre,
à la Médiathèque Malraux

Lecture musicale

• Autour du roman *Quelqu'un à tuer* d'Olivier Martinelli, suivie d'une rencontre avec l'auteur.
> **Samedi 10 octobre, de 10 h 30 à 12 h,**
à la Médiathèque Malraux
• Olivier Martinelli viendra présenter ses derniers ouvrages.
> **Samedi 31 octobre, de 10 h 30 à 12 h,**
à la Médiathèque Montaigne



On se fait une toile

Projection d'un film adapté (jeux vidéo, livre, BD...), tout public.

> **Vendredi 16 octobre, à partir de 19 h,**
à la Médiathèque Montaigne

Événement



L'acteur et réalisateur marocain de théâtre et de cinéma Rachid El Ouali à Sète.

En partenariat avec Languedoc-Roussillon Cinéma et la MJC La Passerelle, avec le soutien financier de la Région Languedoc-Roussillon, de la DRAC Languedoc-Roussillon et de la MLIJ du Bassin de Thau

• Présentation du parcours de l'acteur par Karim Ghiyati, directeur de Languedoc-Roussillon Cinéma.

> **Samedi 26 septembre, à 18 h,**
à la Médiathèque Malraux

• Rencontre avec Rachid El Ouali.

> **Samedi 3 octobre**
> **À 14 h 30, Médiathèque Malraux**
et à la Passerelle

• Diffusion du dernier film de l'acteur : *Ymma*. Suivie d'une rencontre et d'un débat avec Rachid El Ouali

> **Au cinéma Comoedia à Sète, aux tarifs habituels du cinéma. Pré-réservation sur le site <http://cine-comoedia-sete.com>**

Fête de la science

Du mercredi 7 au samedi 10 octobre Dans le cadre de la fête de la science, le réseau des médiathèques vous propose différents Ateliers.

Sommes nous des hommes connectés ?

Nous sommes de plus en plus connectés entre nous ou à des machines... Les objets connectés prolifèrent dans nos vies... Gadgets



ou outils indispensables ? Ces mêmes outils utilisés par des personnes porteuses de handicaps ; Leur facilite-t-il la vie ?

Des spécialistes tenteront de répondre à ces questions et à toutes les vôtres...

> **Mercredi 7 octobre, à 19 h, Bar « Aqiu Sian Ben » 5 Quai Maximin Licciardi, à Sète**

Pecha Kucha

L'alimentation en question par Didier Montet : 20 images, 20 secondes, sur la thématique de l'alimentation, suivi d'un moment de questions, remarques et d'échanges avec le public.

> **Vendredi 9 octobre, à 19 h,**
à la Médiathèque Montaigne



Atelier Kimiyo

Venez jouer avec nous...

Au programme : énigmes scientifiques, petites expériences du monde qui nous entoure... Découvrez également une sélection de jeux scientifiques.

> **À partir de 7 ans, deux séances sur réservation.**

Samedi 10 octobre, de 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h, à la Médiathèque Montaigne

À la découverte de... Pandémie !

C'est la rentrée ! Venez vous vacciner contre la morosité en jouant au jeu de société Pandémie.

> **Public ado et adulte, sur réservation.**
Samedi 10 octobre, à 14 h, à la Médiathèque Montaigne



Projection film

Un film surprise et ludique qui sera l'antidote de l'après-midi sur le thème de la pandémie. Tout public.

> **Samedi 10 octobre, à 15 h 30, à la Médiathèque Montaigne**

Vide-grenier des médiathèques

Ventes d'ouvrages déclassés : livres et CD 2 € l'unité, 1 € les 3 revues

> **Du lundi 12 au jeudi 15 octobre, aux horaires d'ouverture**

Le coin jeunesse

Les rendez-vous mensuels

Mom'art factory



• Sur le thème de « La couleur » Atelier autour de l'album *Couleurs* d'Hervé Tullet. Comprendre, essayer, observer, apprendre la couleur... Tester les mélanges, affiner ses préférences, s'émerveiller du résultat. Après la lecture du livre *Couleurs* d'Hervé Tullet, nous reproduirons ensemble les expériences du livre. Un atelier de mélange où un nombre infini de couleurs pourra surgir sous nos pinceaux.

> **Pour les 3/6 ans.**
Samedi 3 octobre, de 10 h à 11 h 30, à la Médiathèque Montaigne

• Max et les Maximonstres
Crée ton Maximonstre ! Fouille bien au fond de tes rêves les plus terribles pour imaginer ton Maximonstre, tout poilu, tout rugueux ou tout granuleux... Lecture de l'histoire puis dessin de son monstre et collage de texture (feutrine, fourrure, papier de verre...).

> **Pour les 8/11 ans.**
Samedi 17 octobre de 10 h 30 à 12 h, à la Médiathèque Mitterrand, de 14 h 30 à 16 h, à la Médiathèque Malraux

Raconte-moi une histoire

• Des histoires, des histoires et encore des histoires !

« Raconte-moi une histoire » permet d'amener les enfants à découvrir le plaisir de se faire raconter des histoires, de découvrir la richesse de la littérature jeunesse et de se laisser transporter dans un monde imaginaire.

> **Samedi 17 octobre à 10 h et mercredi 21 octobre à 15 h, à la Médiathèque Montaigne**

Éveil musical

• Chansons, comptines et jeux de doigts avec Pic & Colegram. Passer un moment privilégié avec son bébé, jouer, et rapporter plein de comptines et chansons à répéter à la maison. Chansons et comptines sur le corps, berceuses, polyphonies, chants du monde... Sur un répertoire adapté aux tout-petits.

> **Atelier parents/enfants pour les 0/3 ans, sur réservation.**

Samedi 10 octobre, De 10 h à 11 h 30, à la Médiathèque Mitterrand

• Atelier Écoute et manipulation d'instruments animé par Pierre Ayrat, professeur à l'école de musique « Acte Culture » de Balaruc-les-Bains (Sur réservation).

> **Samedi 24 octobre, de 10 h à 11 h, pour les 3/6 ans de 11 h à 12 h, à partir de 7 ans, à la Médiathèque Montaigne**



Appli baby

• À la recherche des étoiles et des arcs-en-ciel
Découverte de jeux sur tablette.

> **Pour les 3/4 ans, sur réservation.**
Samedi 3 octobre, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Médiathèque Mitterrand

Appli Mini

• Plouf ! Plouf ! Découverte de l'eau
Lecture d'albums et découverte de jeux sur tablettes numériques.

> **Pour les 5/7 ans, sur réservation.**
Samedi 26 septembre, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Médiathèque Mitterrand

• Tes dessins très animés
Lecture d'albums et découverte de jeux sur tablettes numériques.

> **Pour les 5/7 ans, sur réservation.**
Samedi 10 octobre, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Médiathèque Mitterrand

• Logique
Inventions à reconstituer et univers parsemé d'illusions optiques vous attendent.

> **À partir de 6 ans, sur réservation.**
Samedi 17 octobre, à partir de 10 h 30, à la Médiathèque Malraux

Origami party !



Plions, pliez du papier pour des créations colorées, tout public.

> **Samedi 31 octobre, de 10 h à 12 h, à la Médiathèque Montaigne**

Occuper le terrain

S'emparer des espaces avec des matériaux naturels, attacher, nouer, tisser... Construire une cachette naturelle à l'abri des regards pour être tranquille dans son coin lecture... Faire une superstructure et devenir architecte et bâtisseur d'un espace à soi. Avec Christine Boileau, architecte plasticienne. À partir de 13 ans.

> **Mercredi 30 septembre et samedi 3 octobre, de 10 h 30 à 16 h 30, Médiathèque Montaigne**

Ciné-minots

Projection d'un film adapté (romans, BD, album jeunesse...)

> **À partir de 6 ans.**
Les mercredis 30 septembre et 28 octobre, à 16 h, à la Médiathèque Montaigne



Ateliers baz'art

• Sac à rêves
Viens fabriquer ton sac à rêves ! Un quoi ? Un sac à rêves où tu peux y mettre tout ce que tu veux...

> **Pour les 6/12 ans, sur réservation.**
Mercredi 14 octobre, de 14 h à 15 h, à la Médiathèque Montaigne

L'Fête de l'anguille

dans tous ses états

Samedi 26 sept. de 10h à 21h

Place du Théâtre

à Marseillan



Cépralmar



www.thau-agglo.fr



delf inprogress